



Montréal, le 7 janvier 2011

Par courriel et par la poste

M. Sylvain Audette
Directeur Réglementation et Tarification
Société en commandite Gaz Métro
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

**Objet : Procédure d'examen administratif 2011 des résultats d'évaluation
des programmes du PGEÉ de Gaz Métro et du FEÉ**

Monsieur Audette,

Conformément à la décision D-2009-156 (page 18), la Régie examinera par voie administrative l'ensemble des rapports d'évaluation du PGEÉ et du FEÉ que vous avez déposés le 20 décembre 2010.

La présente vise à préciser les modalités de cet examen.

L'examen administratif 2011 des résultats d'évaluation des programmes du PGEÉ de Gaz Métro et du FEÉ portera sur les documents suivants, publiés sur le site internet de la Régie :

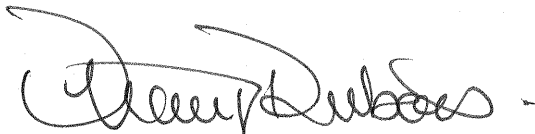
- Sommaire - Effets de distorsion
- Balisage - Opportunistes et Bénévoles
- Révision des méthodologies d'évaluation des effets de distorsion du PGEÉ
- Calculs des effets de distorsion du PGEÉ
- Évaluation du *Programme de thermostat électronique programmable* (PE103) du PGEÉ
- Évaluation du *Programme de chaudière à efficacité intermédiaire* (PE202) du PGEÉ
- Évaluation du *Programme de chaudière à condensation* (PE210) du PGEÉ
- Évaluation des *Programme d'aide financière à la rénovation éconergétique de l'enveloppe des bâtiments-affaires* (PC420) et *Programme d'aide financière à la rénovation éconergétique de bâtiments sociaux et de bâtiments à vocation sociocommunautaire* (PFS120) du FEÉ

Une séance de travail, regroupant le personnel technique de la Régie et de Gaz Métro est prévue, afin que soient fournies les précisions et clarifications requises au fins de cet examen. Les questions soumises à Gaz Métro porteront sur l'ensemble des documents examinés.

Cette séance de travail se tiendra le **2 février 2011**, à compter de **9h30**, à la salle **Krieghoff**, dans les locaux de la Régie à Montréal.

Au terme de cet exercice, et tenant compte des réponses fournies, la Régie préparera un rapport qui sera publié sur son site Internet.

En espérant le tout à votre convenance, nous vous prions d'agréer, Monsieur Audette, l'expression de nos sentiments distingués.



Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as
P.j.